

Lionel Groulx (1878-1967)

Historien, prêtre-éducateur et intellectuel québécois dont la carrière et la vie active  
coïncident presque exactement avec les deux premiers tiers du 20e siècle.

1949

# LE NATIONALISME CANADIEN-FRANÇAIS

Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère,  
les devoirs qu'il impose.

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**  
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Lionel Groulx

***Le nationalisme canadien-français. Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère, les devoirs qu'il impose.***

Ottawa, Ontario : 1949, 23 pp.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 16 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 23 octobre 2023 à Chicoutimi, Québec.

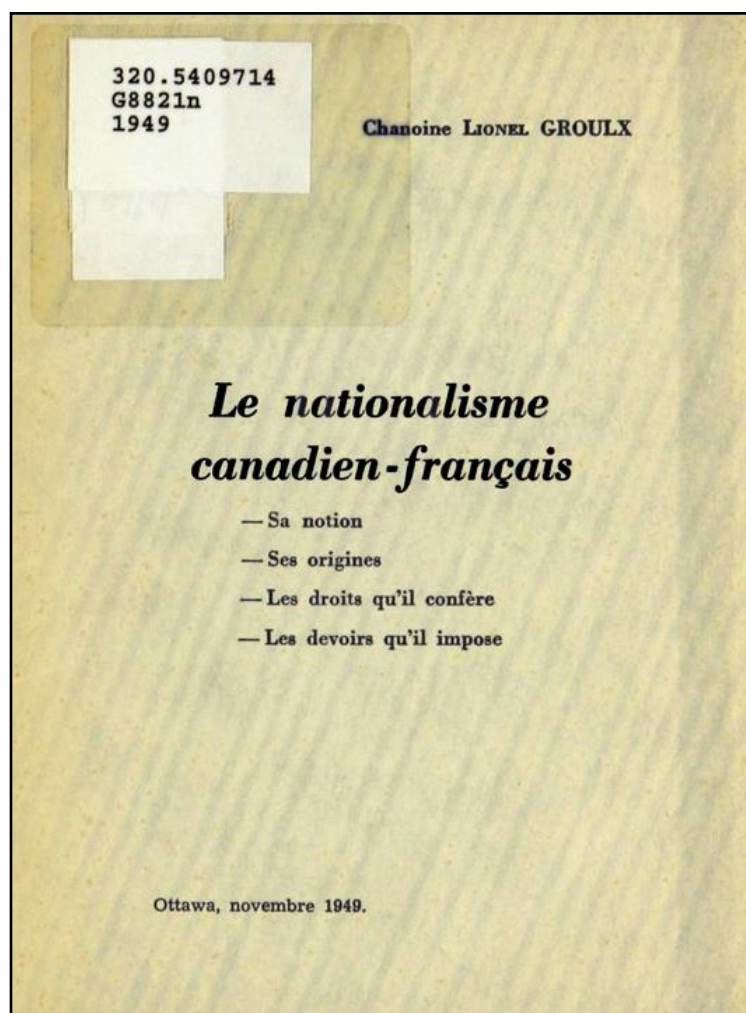


## Lionel Groulx (1878-1967)

Historien, prêtre-éducateur et intellectuel québécois dont la carrière et la vie active coïncident presque exactement avec les deux premiers tiers du 20<sup>e</sup> siècle.

### **Le nationalisme canadien-français.**

*Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère,  
les devoirs qu'il impose.*



Ottawa, Ontario : 1949, 23 pp.

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

Chanoine Lionel GROULX

*Le nationalisme  
canadien-français*

- Sa notion.
- Ses origines.
- Les droits qu'il confère.
- Les devoirs qu'il impose

Ottawa, novembre 1949, 23 pp.

[2]

*La Voie de l'Épargne!*

**SÉCURITÉ**

PLAN  
ÉDUCATIONNEL  
POUR  
ENFANTS

Notre plan d'épargne  
méthodique et facile  
vous conduira vers  
la **SÉCURITÉ**

**CORPORATION DE PRÊT ET REVENU**

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC  
SUCCURSALES : MONTRÉAL — TROIS-RIVIÈRES — CHICOUTIMI — ROUYN



[3]

## Lionel Groulx (1878-1967)

Historien, prêtre-éducateur et intellectuel québécois dont la carrière et la vie active coïncident presque exactement avec les deux premiers tiers du 20<sup>e</sup> siècle.

### Le nationalisme canadien-français.

*Sa notion, ses origines, les droits qu'il confère,  
les devoirs qu'il impose.*

Ottawa, Ontario : 1949, 23 pp.

On m'a demandé de vous apporter une définition du nationalisme canadien-français <sup>1</sup>. Le sujet est de ceux, ai-je répondu, que, pour les avoir traités trop de fois dans sa vie, l'on ne sait plus par quel bout les aborder.

Essayons donc de ramasser quelques vieilles idées, en nous rappelant que les idées ne deviennent banales qu'à force d'être trop vieilles et trop vraies.

Parlez-nous, m'a-t-on dit, du *sain* nationalisme canadien-français, en mettant l'accent sur « sain ». Je me suis demandé s'il en existe un autre que le « sain », et si, par hasard, vous seriez réunis, ces jours-ci, pour calmer, chez nous, les effervescences volcaniques du sentiment national ? Le nationalisme n'est pas en soi une réaction artificielle. C'est la réaction vitale, naturelle, donc légitime, de tout peuple ou nation qui veut vivre selon les lois de son intériorité spirituelle ou de son

---

<sup>1</sup> M. le chanoine Lionel Groulx a bien voulu permettre à un groupe d'amis d'imprimer à leur intention le texte magistral que voici sur un sujet d'une actualité toujours grande.

génie profond ; [4] c'est une réaction particulière aux peuples ou groupes ethniques minoritaires ou subjugués, non absolument maîtres de leur vie. Réaction qui occasionnellement peut devenir agressive contre une menace d'oppression. Donc simple volonté de persévérer dans notre être ; rester ce que nous sommes, tels que la Providence et l'histoire nous ont faits ; le rester, non, sans doute, dans des formes inertes ni statiques, mais, comme il va de soi, dans le libre épanouissement de l'être vivant, telle pourrait être la formule du nationalisme canadien-français.

— I —

Deux mots expriment la substance profonde SSLJ de notre être : catholiques et français. Et, K1 catholiques et français, ne laissons pas croire que nous le soyons depuis seulement notre arrivée en Amérique ; nous le sommes depuis un millénaire, depuis et avant même Tolbiac et depuis la naissance de la nation franque. Nos droits remontent donc assez haut pour inspirer le respect. Et nous voici, en même temps, d'une assez respectable lignée. Français, nous sommes, par souche immédiate, issus de la France de 1660-1680, première nation du monde à l'époque ; catholiques, notre foi nous le révèle, nous portons en nous, par naissance spirituelle, un sang plus riche, plus auguste que les plus beaux sangs de la terre : nous sommes de race divine, des fils de Dieu.

[5]

Que nous a valu cette insigne naissance ? Additionnons les privilèges de nos origines religieuses. Fils et sujets d'un État d'Europe dont le catholicisme était resté la religion officielle, et dont les relations avec l'Église s'effectuaient en définitive

sous le signe de la collaboration ; en Amérique, fils de la Nouvelle-France, colonie d'une homogénéité religieuse encore plus parfaite que celle de la métropole, où la collaboration entre l'Église et les autorités politiques se fit encore plus déférente qu'outremer ; en conséquence, liberté presque absolue laissée à l'Église de façonner notre petit peuple selon ses lois divines. De cet ensemble de privilèges et, par logique rigoureuse et j'oserais dire en quelque sorte fatale, que pouvait-il résulter pour nous ? Ceci : des structures sociales, juridiques, culturelles, d'une essence, d'une qualité supérieures. Tout historien ou sociologue le reconnaîtra qui voudra se pencher sur notre type de famille, notre type d'enseignement, notre type d'hospitalisation, sur nos institutions paroissiales, sur notre droit civil, voire sur notre tenure des terres, ce régime seigneurial si différent encore du régime métropolitain, plus respectueux que ce dernier de la dignité humaine, admirablement fait pour un relèvement de la condition du paysan.

[6]

Ainsi nous apparaît, en stricte objectivité, notre premier avoir culturel, premier fondement de notre nationalisme.

Voici le second.

De notre naissance française nous sont venues, en particulier, les traditions intellectuelles d'un peuple parvenu, lors de son expansion coloniale, au sommet de la culture et d'une culture rangée dès lors parmi les cultures classiques du monde universel et qui y est restée. Nous tenons encore la tradition et les disciplines d'un ordre fait de raison : ordre un peu rigoureux peut-être, mais qui n'a pas fini de nous protéger contre les aventures ni les témérités mortelles de l'esprit moderne, tout spécialement contre les tentations immodérées des cultures étrangères. De notre naissance française, nous tenons encore, ou du moins, nous avons tenu pendant longtemps, le sentiment

de dignité, la conscience fière des Français du grand siècle : fierté qui pourrait expliquer, pour une grande part, l'esprit d'indépendance de notre petit peuple colonial, même avant 1760 et depuis, en dépit de la légèreté et des zigzags de notre irrédentisme persévérant.

Voilà, en son entier, la substance idéologique et sentimentale du nationalisme canadien-français. En 1760 et depuis, en dépit de la légèreté et des zigzags coloniaux issus de l'Europe moderne, peut-être s'en [7] trouvait-il de plus riches matériellement ; combien nous dépassaient en richesses de l'ordre le plus élevé ?

## — II —

Cet avoir, ces privilèges de naissance, que sont-ils devenus ? Qu'en avons-nous fait ? Notre petit peuple s'y est-il attaché avec cette passion jalouse, cette fidélité tenace que tout peuple porte instinctivement à ce qu'il estime partie intégrante, substantielle de son âme, et qui lui confère un supplément de droits à les garder ? Contre notre nationalisme, y aurait-il prescription ? Dans notre histoire, il y a eu 1760. Pour tout peuple, et surtout pour les petits, l'épreuve de la conquête peut être considérée comme une des pires catastrophes, quelle que soit d'ailleurs l'attitude du conquérant à l'égard du conquis. Tous les historiens libres s'accordent sur ce point. Si l'on prétend que la conquête nous a permis d'échapper à un grand malheur, ce n'est pas moins une catastrophe que de remplacer un malheur par un autre. Un groupe ethnique ne saurait être coupé, de façon soudaine, de ses racines naturelles, sans les plus graves retentissements dans son être. On ne change pas impunément de climat politique, moral, social, culturel.

En dépit de 1760, voulez-vous mesurer, dans sa réaction vigoureuse, presque violente, la volonté de persévérance des ancêtres dans leur être français et [8] catholique ? Évoquez d'abord l'*Acte de Québec*, arraché au conquérant, dix ans au plus après le traité de cession. *L'Acte de Québec*, l'un des textes constitutionnels les plus étonnants dans l'histoire de l'empire britannique, a-t-on dit et justement, hommage volontaire ou involontaire des maîtres de l'empire à l'intrépide vigueur d'âme d'un peuple minuscule, car, enfin, il s'agit de 100,000 âmes au plus, quelque chose comme 20,000 familles. « Acte de naissance du nationalisme canadien-français », a écrit un historien anglo-canadien, avec un peu d'inexactitude toutefois, s'il est vrai que, pour inscrire ainsi sa signature dans l'histoire, il faut être né au moins depuis quelque temps. Pensez ensuite à 1791, au partage de la province en deux sections, le Bas et le Haut-Canada. Dans cette autre étape de l'évolution constitutionnelle, maintien du petit Etat français de 1774. Hommage encore volontaire ou involontaire rendu à la vigueur de son nationalisme. De ce petit État, rappelez-vous, après 1791, les longues luttes politiques pour l'obtention du *self government*, rôle où, parmi les Britanniques, ces Français prennent même figure de précurseurs ; rappelez-vous l'insurrection de 1837-1838, mouvement qui, en dépit de quelques exagérations d'idées et de gestes, porte, en son fond, la même volonté émouvante d'émancipation et même d'indépendance. Après le coup de force de 1841, rappelez-vous l'étonnant, [9] le subit revirement politique de 1842, rendu encore possible, inévitable, par le même sursaut d'énergie française ; puis l'autre et définitif revirement de 1848, procédant, lui aussi, des mêmes causes. Rappelez-vous enfin 1867, cette réapparition de la province de Québec dans la jeune fédération, réapparition du petit État de 1774 et de 1791, qu'on croyait avoir supprimé en 1841 et qui renaissait, cette fois, dans sa pleine autonomie politique et culturelle, et, il n'en tient qu'à lui, maître à jamais de son destin.

Ce sont là des réalisations surtout politiques. Il y en eut d'autres, comme vous le savez, toujours pour la même fin, dans la même ligne : défense de nos lois françaises, défense de la liberté religieuse, celle-ci qui impliquait, contre l'ambition des nouveaux maîtres, l'indépendance des chefs religieux et du cadre paroissial. En nul autre, toutefois, plus que dans le domaine culturel, qui tient le plus à l'essence de la nation, ne s'est manifesté l'étonnante vitalité. Je pense à la démarche presque incroyable d'un groupe des nôtres en 1770, — dix ans après la cession, — à cette offre audacieuse de fonder alors, à Québec, un *Royal George Collège* qui, en dépit de son nom, eût été, dans l'intention de ses fondateurs, un grand centre de culture française pour l'Amérique du Nord et pour tout l'empire britannique. Cette poignée de Français si abandonnés [10] auront donc prôné, les premiers, au Canada, la fondation de l'enseignement supérieur. Ils y reviendraient, vingt ans à peine plus tard, en 1790. Cette année-là, Simon Sanguinet, de Montréal, léguait 15,000 Jouis en faveur d'un projet d'enseignement universitaire. La même année, le Séminaire de Saint-Sulpice offrait de faire tous les frais d'une pareille entreprise et d'y consacrer, en particulier, les revenus de deux de ses seigneuries. Pensez encore à cette longue bataille parlementaire contre l'Institution royale pour la liberté scolaire, bataille qui débute en 1814 et qui se prolonge sans répit pendant quinze ans. Nos historiens ont souvent exalté les mouvements populaires de 1822 et de 1828 : celui de 1822 contre le premier projet d'Union des Canadas et celui de 1828, pour la défense des droits de la Chambre contre les coups de tête de lord Dalhousie, mouvements qui prirent la forme de vastes pétitions appuyées de 40,000 et de 87,000 signatures. Mais sait-on assez que la première de ces pétitions nationales au gouvernement de Londres, les Canadiens tentèrent de l'organiser, dès 1821, et pour l'obtention de la liberté de leur enseignement ? Seule, et pour des raisons que nous n'avons pas à débattre,

l'intervention de M<sup>gr</sup> Plessis arrêta le mouvement déjà en plein branle. Rappelez-vous, après tout cela, cette loi de 1829, enfin sanctionnée, loi d'écoles élémentaires que la petite province française du Bas-Canada, [11] tant décriée ici et en Angleterre, pour l'ignorance de ses habitants, se donnait néanmoins quatre ans avant que la France votât la loi organique d'enseignement primaire de Guizot qui est de 1833, dix ans avant que l'Angleterre elle-même se fût résolue à la même initiative.

Je m'arrête là. Depuis, vous savez, comme moi, ce qui s'est passé. Si maintenant l'on additionne tous ces faits et qu'on les replace dans leur perspective historique, perspective où une pareille continuité d'efforts et l'idée même de l'effort nous apparaissent choses si peu naturelles ni faciles, peut-on se défendre d'une suprême émotion ? Nous voici bien en présence de ces constantes d'histoire, lois, pour une part, inconnues, où se révèlent pourtant les secrètes et profondes intuitions de l'âme d'un peuple, intuitions qui viennent de loin : exigences intérieures, aux heures graves, d'attitudes décisives à prendre, d'une certaine route à suivre, en droiture, pour se réaliser, accomplir sa mission ; intuitions d'un bien collectif à préserver, bien assez riche, d'une assez haute qualité pour commander les longues obstinations ; intuitions non étrangères peut-être aux mystérieux calculs ou inspirations de la Providence de Dieu :

Nous voici en présence aussi de la lente formation par les ancêtres, de cette réalité sociologique qu'on appelle un milieu national : ensemble d'institutions, [12] atmosphère, climat moral, éminemment actifs pour la formation de la personnalité humaine, milieu, dont la conservation et l'épanouissement se fondent pour cela même, en droit naturel, et qui, en outre, pour nous, Canadiens français, grâce aux luttes et aux conquêtes de nos pères, se fondent en droit positif et constitutionnel. Le nationalisme canadien-français, honni soit qui mal y pense, est bien autre chose qu'un caprice, l'ambition vaniteuse d'une

nationalité. C'est un droit ! Non pas un droit gracieusement acquis, mais un droit victorieusement conquis.

### — III —

Et ce droit, quels devoirs nous prescrit-il ? Des raisons existeraient-elles de renoncer à notre milieu national, à notre être catholique et français, de les laisser entamer ou saboter ?

Des rêveurs invoquent parfois le rapetissement du monde et l'évolution du type humain vers un type cosmopolite ou international. Eh oui, c'est entendu ! « Nous vivons dans un grand parc qui se rapetisse chaque jour », a écrit Pierre Lecomte du Nouy. C'est un premier phénomène, qui ne donne pas le droit d'en oublier un autre : phénomène parallèle qui se manifeste avec non moins de vigueur. Et c'est, à mesure que le monde s'internationalise, le durcissement des réalités nationales. Aije besoin de l'apprendre à ceux qui assistent [13] au démembrement des empires et qui peuvent constater, avec quelle âpre volonté, les petites nations secouent les derniers jous pour ne s'en remettre qu'à elles-mêmes du soin de leur avenir ? Contre le poids étouffant du nouvel univers, il semblerait que les nations, petites et grandes, s'arc-boutent plus que jamais sur leurs ancrs de fond, et se constituent, à la hâte, dans le cadre national, une atmosphère et un dernier refuge de liberté.

D'autres, devant ce qu'ils appellent le déclin des nations latines d'Europe et en particulier de ce qu'il leur plaît d'appeler l'état lamentable et apparemment irrémédiable de la France, se demandent à quoi bon se jeter si légèrement hors des larges voies de l'avenir et river le sort d'un jeune peuple à des cultures dépassées et archaïques ? Sans aborder à fond un si vaste problème, combien de peuples, parmi ceux qui ont participé aux



deux grandes guerres, peuvent se vanter de n'être pas atteints dans leurs forces vives ? Pour inquiétant que nous apparaisse l'état de la France, qui a porté le plus lourd poids de ces deux guerres, qui oserait dire que la culture française ne tient pas encore le premier rang parmi les cultures européennes ? Et en quoi les autres lui seraient-elles si supérieures ? On nous vante les cultures et les civilisations des peuples anglo-saxons qui aujourd'hui tiennent le devant sur la scène du monde. Mais je poserai ici [14] les questions que j'ai posées ailleurs : avec ces cultures, sommes-nous au début d'une apogée ou au commencement d'une fin ? Nombreux les observateurs qui, dans les façades somptueuses, discernent déjà les premières lézardes. Le savant Louis de Launay dira, par exemple, de la vieille Angleterre, prise de l'on sait quels troublants vertiges : « Actuellement elle semble flotter au gré des vents comme si sa vieille île était mal ancrée sur son fond marin ». Et le même dira des États-Unis : « L'Amérique est en proie à une cohue anarchique d'ouvriers errants, de nomades, de révoltés, d'outlaws, de I.W.W. (*Industrial Workers of the World*) qui lorsque aura achevé de s'épuiser la prospérité due à la guerre, pourrait bien introduire chez elle des troubles sociaux auxquels elle croyait jusqu'ici échapper ». Sans se laisser éblouir par le phénomène formidable de l'expansionnisme américain, Louis de Launay n'y voit-il pas un symptôme de vieillissement ? « Dans cette extension rapide de l'impérialisme yankee, dans cette folie croissante des grandeurs, s'accuse, comme dans le gigantisme paléontologique, une dégénérescence ». Messieurs, s'il nous faut absolument choisir, serait-ce la peine de désertir un vaisseau qu'on dit vieilli, démodé, où l'on était pourtant content de se jeter au temps de la guerre, pour nous accrocher à d'autres vaisseaux à coques déjà trouées, peut-être au-dessous de leur ligne de flottaison ? [15] Si, du reste, pour nous raffermir dans nos positions, il me fallait invoquer un fait concret et actuel, je dirais : la province-mère, la province de Québec, est restée

fidèle à la culture française ; elle en a gardé, dans un monde anglo-saxon, jusqu'aux disciplines éducatives. Le Québec a ses misères et ses problèmes troublants. En a-t-il de plus troublants que les autres provinces de la Confédération ? Et en quoi cette province qu'on a dit si longtemps arriérée et arriérée pour trop de fidélité à ses traditions culturelles, en quoi est-elle si inférieure à ses rivales ?

D'autres encore, et souvent, hélas !, faisant écho à de pauvres esprits de chez nous, verront, dans notre volonté d'irréductibilisme français, une forme malsaine d'isolationnisme, expression passablement galvaudée, je le veux bien, mais qui, à l'heure actuelle, dispense si commodément d'esprit et de bons sens. Eh quoi, les Canadiens français s'isoleraient par leur fidélité à eux-mêmes, aux commandements, aux exigences les plus profondes, les plus impérieuses de leur être ! Eh ! oui, c'est là s'isoler, mais comme tout le monde, comme tous ceux-là qui nous reprochent notre fidélité, simplement parce que la fidélité, nous refusons de la pratiquer à leur façon. À nos amis anglo-canadiens qui viennent assez souvent me demander des entrevues et qui abordent la question du nationalisme québécois, je réponds précisément : « Nationaliste », nous le sommes ; mais moins que vous ! »

[16]

Première riposte qui a le don de les ahurir quelque peu. Mais je poursuis : « Vous nous reprochez l'achat chez nous, l'assurance, la banque entre nous et chez nous. Mais quand donc, vous, Anglo-Canadiens, — et je ne vous le reproche pas, — quand donc vous arrive-t-il d'acheter ailleurs que chez vous, de déposer dans une banque canadienne-française, de vous « assurer » dans l'une de nos compagnies d'assurance ? La seule différence entre vous et nous, c'est que vous, vous faites spontanément, par instinct de race, et sans qu'il soit besoin de vous le prêcher, ce que le Canadien français ne fait point sans qu'on le lui prêche, parce que, dans sa masse, c'est le peuple le moins nationaliste du monde ». Et je poursuis encore : « En politique, il arrive souvent que nos représentants hésitent entre le parti et leur nationalité et parfois — du moins nos historiens et bien d'autres le leur reprochent — sacrifient les intérêts de la nationalité au parti. Vous est-il jamais arrivé, à vous, et, encore une fois je ne vous le reproche point, de sacrifier à un parti quelconque vos intérêts d'Anglais ? Nous aimons la France ; jamais pourtant nous ne sacrifierions pour elle les intérêts vitaux de notre pays. Mais vous, Anglo-Canadiens, quand donc et depuis au delà d'un demi-siècle, et parce que, dites-vous, le sang est plus épais que l'eau, quand donc avez-vous résisté à quelque appel que ce fût de la Grande-Bretagne ? »

[17]

Non, il ne faut pas laisser dire que nationalisme et isolationnisme ne seraient vocables synonymes que pour les Canadiens français. Et faut-il vraiment réfuter ces assertions enfantines des songe-creux qui nous crient que se nationaliser, c'est se recroqueviller sur soi-même, vivre bêtement en vase clos, en frontières closes ? Pas plus qu'un individu ne s'isole qui développe en soi toutes les ressources de sa personnalité et, devenu

plus humain, possédant plus de vie, devient plus apte à répandre de la vie ; pas plus qu'un Anglais ni un Américain ne se recroquevillent sur eux-mêmes, quand ils s'efforcent de réaliser au plus parfait le type de leur race ; pas davantage le Canadien français ne se ratatine qui reste fidèle à la loi de ses origines et de son être, surtout quand on a l'insigne privilège d'être le fils de la plus universaliste des cultures et le fils de la foi catholique qui embrasse les horizons de l'univers.

Soyons donc sans crainte Canadiens français, et soyons-le résolument, non dans la demie, mais dans la pleine mesure. Nous ne pouvons, d'une part, soutenir que notre culture française peut contribuer à l'enrichissement spirituel ou culturel de notre pays et, d'autre part, n'incarner, n'offrir à ce même pays, qu'une ombre ou qu'une forme caricaturale de cette culture.

[18]

Méditons parfois les déclarations récentes du délégué apostolique au Comité de la Survivance, paroles les plus encourageantes et les plus explicites jamais tombées des lèvres d'un représentant du Pape au Canada : « *Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre* ». Droit et mission. Un droit n'est respectable que si d'abord on le respecte soi-même. Et le devoir, la mission, les pourrons-nous convenablement accomplir en n'étant que des demi-Canadiens français et des demi-catholiques ?

Partout où c'est possible, préservons, dans son intégrité, le milieu national, surtout nous, du Québec, qui avons le bonheur de posséder un milieu fait à notre convenance, à notre mesure, et qui ne le cède, comme vous le savez, à celui d'aucune autre province canadienne. Là où ce milieu n'est point ni ne peut être

celui de la province, préservons-le dans la famille, dans l'école, dans la paroisse, et même, s'il y a moyen, dans le diocèse. Notre culture, incarnons-la en plénitude. Tenons compte, sans doute, des exigences diverses de nos milieux, de ce que j'appellerais le contexte politique et géographique, sans trop céder pourtant aux séductions du bilinguisme intégral, si tant est que la chose existe. Dans une [19] ambiance comme celle où nous vivons, il faut généralement désespérer du bilingue qui ne parlerait pas mieux sa langue maternelle que l'autre, et qui ne saurait plus à laquelle vouer son plus ferme attachement sentimental. L'hermaphrodisme est une dérogation trop exceptionnelle aux lois de la nature pour se flatter d'en faire une règle générale en culture ou en linguistique.

Pour le reste ayons confiance. Et d'abord, vous qui êtes ici, vous qui exercez votre influence à travers tout le pays, n'allez pas minimiser votre rôle, votre effort. De quoi se fait l'histoire humaine ? Il arrive parfois, sans doute, qu'une seule personnalité conditionne l'évolution historique de toute une nation, et même de toute l'humanité. Notre époque nous a fourni de ce fait des démonstrations éclatantes. Et ainsi nous apparaissent les effroyable » responsabilités des chefs de peuples : penseurs, philosophes ou hommes d'État. Mais, dans l'ordinaire, l'histoire se fait, prend telle orientation, rétrograde ou prend la route des sommets, par une série de décisions individuelles, décisions de chefs de familles, de chefs de petites sociétés, de chefs d'enseignement, de chefs religieux, qui répondent comme au même mot d'ordre, agissent dans le même sens et déterminent, pour un siècle, la vie d'une collectivité.

Encourageons-nous par la grandeur de l'enjeu. C'est quelque chose, pour un petit peuple, que de se [20] savoir le porteur, le messager des vérités et des valeurs éternelles. S'il est un fait qu'auront mis en évidence, et dans une évidence fulgurante, les événements tragiques de notre temps, c'est la

valeur éminente, unique, de la doctrine du Christ, pour ramener la fraternité et la paix dans notre pauvre monde, et l'empêcher de mourir, si possible, de ses folies et de ses haines. Aux temps où nous vivons, quels peuples plus fortunés que les peuples de la vraie foi ! Après l'élimination de la France et de l'Espagne catholique de l'Amérique du Nord, ce n'est pas pour rien que Dieu a voulu cette chose exceptionnelle au sommet de notre continent : un petit peuple de la vraie foi, constitué en Etat, capable, s'il le veut, d'élaborer, sur sa terre, la splendeur vivante d'une civilisation chrétienne.

Ne craignons pas plus qu'il ne faut la noyade sous la marée des migrations artificielles. Les peuples qui ne font pas d'enfants, ne sauraient exporter indéfiniment leur cheptel humain. Notre premier, notre grand danger de l'extérieur vient de notre état général de peuple minoritaire : minorité dans neuf provinces, minorité dans l'ensemble du Canada. C'est là la terrible situation que nous a faite la Confédération. Elle nous a valu ce gain immense que fut la reconstitution du Québec en État autonome. En revanche, elle nous constituait en minorité dans tout le pays et au parlement fédéral.

[21]

Minorité politique, nous ne l'avions jamais été avant 1867, pas même sous l'Union, grâce à l'égalité de représentation parlementaire entre le Haut et le Bas-Canada. Depuis 82 ans que nous sommes condamnés au rôle de minorité politique, nos représentants à Ottawa ont-ils établi l'exacte synthèse, le juste partage de ce qu'ils doivent au fédéral, au pays, à la province, à la nationalité, au parti, comme le feraient des Anglais, des Irlandais, ou des Juifs ? Qui oserait l'affirmer ? Là est le point noir.

Et le point n'est si noir que parce que le péril extérieur se confond ici avec le péril intérieur : notre trop faible conscience

nationale. Vous vous êtes entretenus ces jours-ci d'éducation nationale. Oui, mettons-nous en garde contre une confiance paresseuse qui nous ferait espérer notre survivance ou notre avenir de la bonne volonté des autres, ou de je ne sais quelle atmosphère euphorique du pays. Soyons-en convaincus : ce n'est point parce que demain la *Winnipeg Free Press* ou le *Toronto Star* nous prodigueraient toutes les amabilités ; ce n'est point parce que, au fédéral, on traiterait, avec toute la générosité possible, la langue française, et que, dans le fonctionnarisme, on nous ferait enfin la juste part ; ce n'est point, d'un mot, parce que la « bonne entente », cessant d'être un appât pour naïfs, un thème de rhétorique pour banquets de politiciens, serait devenue [22] enfin une réalité loyale et durable, non, ce n'est par aucune de ces réformes ni revirements d'opinion, encore qu'il ne les faille point mépriser, que nous deviendrons plus Canadiens français. C'est par nous-mêmes que nous le deviendrons, par notre propre volonté, notre propre effort, en nous travaillant par le dedans, en prenant conscience, une conscience vive, vigoureuse de nos valeurs nationales et spirituelles, de la mission qu'elles nous confèrent, du destin magnifique qu'elles ont puissance de nous promettre. *Prendre conscience de notre être français et catholique, tout est là.* L'expérience nous apprendra quelles splendides richesses amassées par les ancêtres, quel levain merveilleux pour susciter et faire se gonfler l'âme d'une jeune nation, nous avons trop longtemps ignorés et méprisés.

L'autre soir, à Midland, au pays des Martyrs, au coeur de la Huronie, nous étions quelques centaines de pèlerins. Les autobus nous avaient transportés à Saint-Ignace, sur l'emplacement de l'ancien village huron où les Jésuites Brébeuf et Lalemant furent horriblement martyrisés. La beauté d'une fin de jour, ce petit plateau silencieux encore serré par la forêt et cerclé par une rivière mélancolique dissimulée au fond de ravins, et ce

squelette redressé d'une hutte indienne et tous ces piquets fichés en terre pour marquer l'emplacement des maisons [23] de l'antique village et le souvenir du crâne de Brébeuf, porté en chasse, qu'on avait vénéré dans l'après-midi et qui, après 300 ans, revenait en Huronie, tout cela, sans doute, favorisait merveilleusement une évocation historique. Aussi, lorsque, après un court exposé du fait du martyr, on marcha vers le n 26 de la reconstitution archéologique et que l'on croit être l'endroit précis où les héros de la foi subirent la torture, quelque chose remua soudain la petite foule des pèlerins. Beaucoup, d'un mouvement spontané, se jetèrent à genoux ; quelques-uns embrassèrent le sol où poussent maintenant des mûriers, des fougères et du coton sauvage, et on les vit se relever avec des yeux mouillés. Un frisson, une émotion collective et intense venait de secouer ces hommes et ces femmes. Et pourtant ces pèlerins de la Huronie n'avaient pris conscience que d'une parcelle, glorieuse, si l'on veut, mais, tout de même, que d'une parcelle de notre incomparable passé.

**Fin du texte**